



accident du travail et employeur

Par **claudio20**, le **07/07/2022** à **12:05**

bonjourrrrrje suis en accident du travail depuis le 12 mairrrncelui ci est remis en cause suite a l'employeur et j'ai rempli le questionnaire fournirrnnavec l'attestation de temoinrrnnma question est financière et la cpam ne me répond pasrrnnqui doit me payer? employeur ou cpamrrnnnous sommes le 7 et tous les employés ont été payés et je n'ai rien touché ce mois ci?rrnnmerci

Par **claudio20**, le **08/07/2022** à **03:14**

Bonjourrrrrje n'ai pas eu de réponse et bien dommagerrrnpar contre la cpam m'a envoyé un mail dont voici une partie de sa réponse:rrnnCependant, pour pouvoir vous régler vos indemnités journalières au titre de la maladie, il nous manque, à ce jour, l'attestation de salaire dernrvotre employeur.rnJe vous invite donc à bien vouloir contacter votre employeur au plusrrnvite et lui demander une nouvelle attestation de salaire.rrrnnrrnest ce normal qu'on me demande à moi de contacter l'employeur?rrnnest ce normal que l'employeur ne fasse pas la déclaration?rrnnmerci

Par **morobar**, le **08/07/2022** à **10:09**

Bonjour,rrnn[quote]rrnest ce normal qu'on me demande à moi de contacter l'employeur?rrnn[/quote]rnOuirrrnn[quote]rrnest ce normal que l'employeur ne fasse pas la déclaration?rrnn[/quote]rnNon.rrrnn[quote]rrnnqui doit me payer? employeur ou cpamrrnn[/quote]rnEn arrêt de travail vous devez recevoir vos indemnités journalières par la

CPAM sauf si l'employeur vous a demandé une subrogation, auquel cas il vous paie et récupère directement les indemnités journalières.

Par **claudio20**, le **08/07/2022** à **10:48**

merci pour votre réponse. En maladie c'est notre employeur qui nous paie. Je suppose qu'il en est de même pour un accident de travail. Bonne journée. claudio